

Photo : E. MAYEUR



## Barbu de Gand (standard au 1er février 2022)

### Généralités

Pays d'origine : Belgique

Ascendance : Non déterminée

Importance : Assez peu répandue

*Premier standard adopté en 2015 (standard européen 2012) par la Fédération Française de Cuniculiculture.*

*Dimensions minimales des boxes de concours : 60 x 60 x 60 cm*

#### Echelle des points

1	Aspect général	20
2	Masse	10
3	Fourrure : qualité	20
4	Fourrure : structure des poils	15
5	Fourrure : densité et longueur	15
6	Modèle de coloration	15
7	Présentation et soins	5
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

#### Echelle des poids

4,000 - 4,500	9 points
4,500 - 5,500	10 points
5,500 - 5,750	9 points

#### Longueurs d'oreilles

Minimum	11,5 cm
Maximum	14 cm

## Description

### 1 - Aspect général

Le corps est cylindrique, robuste et assez allongé. La poitrine est bien développée. La nuque est forte. Les épaules sont puissantes et bien collées au corps. Les cuisses sont serrées et bien musclées. L'avant-train et l'arrière-train sont de même largeur. Uniformément développé, le tronc possède une ligne dorsale quelque peu bombée se terminant par une croupe pleine et bien arrondie.

Bien collée au tronc, la tête est distinctement forte chez le mâle et présente plus de finesse chez la femelle. Elle est portée par un cou court et peu perceptible. Les mâchoires sont bien développées et les joues sont pleines. Le nez et le front sont bien larges. Vu de profil, le chanfrein est assez court et non busqué. Caractéristique typique du Lapin Barbu de Gand, il s'insère dans l'alignement d'une ligne droite allant du nez au front et pouvant même se prolonger jusqu'aux oreilles chez les meilleurs sujets. Vu de face, la tête forme un plan triangulaire (voir photographies).

Les oreilles, dont les sommets sont bien arrondis, sont consistantes et portées légèrement en V. Elles ont un développement approprié au type (cf. tableau en généralités). Les pattes, bien proportionnées au corps, sont fortes. Les antérieures, de longueur moyenne, sont portées droites. Les postérieurs, bien d'aplomb, sont parallèles au corps. La queue est bien collée au corps. Un fanon, peu développé et régulier, est toléré chez la femelle.

**Défauts légers** : voir défauts légers généraux. Légères déviations du type et/ou de la conformation. Tête fine, étroite, nez pointu. Chanfrein légèrement busqué. Oreilles un peu fines. Pattes fines et/ou longues. Fanon prononcé.

**Défauts graves** : voir défauts graves généraux. Fortes déviations du type et/ou de la conformation. Chanfrein busqué. Longueur des oreilles inférieure à 11,5 cm ou supérieure à 14 cm. Fanon trop prononcé

### 2 - Masse

Voir l'échelle des poids dans les généralités.

### 3 - Fourrure : qualité

La particularité de cette race réside dans la présence conjointe de quatre longueurs de pelage différentes :

- La contexture pileuse du manteau est identique en longueur et structure aux races à fourrure dite « normale ». Les poils des oreilles, du chanfrein et des pattes sont de longueur normale.
- Les poils du ventre sont relativement longs (au niveau des aines, il est un peu plus long encore que sur le reste du ventre).
- La tête est en partie recouverte de poils longs.
- Le pelage le plus long et fin se manifeste sur le bas des flancs et de l'arrière-train.

**Défauts légers** : voir défauts légers généraux.

**Défauts graves** : voir défauts graves généraux. Pelage trop court sur les flancs. Pelage trop long sur le manteau.

#### **4 - Fourrure : structure des poils**

Sur les zones présentant une fourrure dite « normale », tous les poils sont régulièrement développés. Le pelage plus long est caractérisé par l'absence de poils recteurs ou tecteurs et le fort accroissement des poils de duvet.

**Défauts légers** : voir défauts légers généraux. Légère déviation des caractéristiques de pelage exigées.

**Défauts graves** : voir défauts graves généraux. Pelage long : lisse et non ondulé.

#### **5 - Fourrure : densité et longueur**

Le pelage le plus long, d'une longueur de 7 à 8 cm, est présent sur les flancs (sans interruption, de la face antérieure des épaules à la queue). Il se manifeste le plus fortement juste avant et au niveau de la face externe des cuisses. Son abondance est sensiblement moins importante sur l'arrière-train où il se manifeste surtout sur le bas de la croupe. Plus son expression est importante plus le sujet a de valeur (voir photographies). Le même type de pelage, avec une longueur d'environ 6 cm, se manifeste du cou jusqu'aux épaules, sur les joues et les mâchoires (barbe), il entoure complètement la gorge et recouvre la poitrine. Cet ensemble forme la crinière. Une frange se développe à la base des oreilles. Pas de présence de plumet à leur sommet.

La fourrure est dense sur l'ensemble du corps.

Chez les sujets âgés le pelage peut perdre de sa longueur notamment au niveau des flancs. Ce phénomène n'est pas systématiquement relevé sur la crinière. Les mâles ont un pelage moins long et surtout moins exprimé sur les flancs.

**Défauts légers** : voir défauts légers généraux. Barbe ou crinière peu exprimée. Interruption du pelage long sur les flancs ou les épaules. Garniture pileuse de la tête excessive, recouvrant les yeux.

**Défauts graves** : voir défauts graves généraux. Absence partielle ou complète de la crinière. Présence de plumet d'oreille. Absence de poils longs sur les flancs.

#### **6 - Modèle de coloration**

Les variétés reconnues sont : gris garenne, gris lièvre, gris fer, gris bleu, chinchilla, noir, bleu, havane.

Les exigences d'expression retenues sont celles des modèles de coloration correspondants, en tenant compte des incidences liées aux différentes longueurs du pelage. La coloration du ventre s'évalue au niveau de la zone d'expression des poils les moins longs (voir photographie).

L'entre-couleur et la sous-couleur, toujours appropriées au modèle de coloration, dominant sur les parties du corps exprimant un pelage plus long. Une dilution des couleurs est normale sur ces zones (voir photographie).

La couleur de l'iris des yeux ainsi que celle des ongles sont de couleur appropriée au modèle de coloration.

*Complément propre au Barbu de Gand :*

**Gris Lièvre** : Cette teinte s'exprime dans une nuance plus ou moins foncée, notamment aux endroits à fourrure typiquement plus longue. Cette coloration plus ou moins sombre, doit rester en harmonie avec la couleur de couverture.

Selon l'expression du brun orangé de l'entre-couleur, soit dans son étendue, soit dans son intensité, la couleur d'ensemble du manteau semble plus claire ou plus roussâtre.

La couleur du dessous du corps varie dans une fourchette allant du crème blanchâtre jusqu'au jaune roussâtre plus ou moins soutenu, en harmonie avec l'entre-couleur du manteau. En fonction de ces niveaux d'expression une sous-couleur bleue au ventre peut être absente ou présente.

**Défauts légers** : voir défauts légers généraux. Légères déviations du coloris, tenant compte des spécificités de la race. Tête entièrement noire (chez les agoutis).

**Défauts graves** : voir défauts graves généraux. Importantes déviations du coloris, tenant compte des spécificités de la race.

## 7 - Présentation et soins

Conformément aux prescriptions générales.



Photo : E.MAYEUR

Tête vue de profil



Photo : Y.FONTAINE

Tête vue de face

# Barbu de Gand

Photo : C. MEYER



Photo : C. MEYER



Arrière-train : expression des poils longs

Photo : D. MAUGEIN



Coloration du ventre

Photo : C. MEYER



Arrière-train : expression des poils longs

Photo : Y. FONTAINE



Coloration des poils longs